

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

BOSTIK AFX 110 HIGH GRIP

Remplace la version: 31-janv.-2024

Date de révision 12-avr.-2024 Numéro de révision 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BOSTIK AFX 110 HIGH GRIP

Forme Cette substance/ Ce mélange contient des nanoformes

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Produit d'étanchéité.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA

420 rue d'Estienne d'Orves

92700 Colombes

FRANCE

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112

Belgique Centre Antipoisons Belge: +35 (0) 70 24 52 45

Luxembourg Centre Antipoisons: +352 8002 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] & Benzisothiazoline-3-one [BIT]. Peut produire une réaction allergique EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

2.3. Autres dangers

BCLP; Belgique - FR Page 1 / 13

BOSTIK AFX 110 HIGH GRIP

Date de révision 12-avr.-2024 Remplace la version: 31-janv.-2024 Numéro de révision 3

Aucune information disponible.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	CE n°	Numéro	Classification selon le	Limite de	Facteur	Facteur	Numéro
Trom ommiquo	(numéro	CAS.	règlement (CE)	concentration	M		d'enregistreme
	d'index UE).	G/ (C.	nº 1272/2008 [CLP]	spécifique (LCS)		terme)	nt REACH
Silice	231-545-4	7631-86-9	[B]	-	-		01-2119379499-
0.1- <1 %			' '				16-XXXX
Benzisothiazoline-3-one	220-120-9	2634-33-5	Acute Tox. 2 (H330)	Skin Sens. 1A ::	1	1	01-2120761540-
[BIT]	(613-088-00-		Acute Tox. 4 (H302)	C>=0.036%			60-XXXX
0.01 <= 0.036 %	6)		Skin Irrit. 2 (H315)				
			Eye Dam. 1 (H318)				
			Skin Sens. 1A (H317)				
			Aquatic Acute 1 (H400)				
			Aquatic Chronic 1 (H410)				
mélange de	611-341-5	55965-84-9	Acute Tox. 3 (H301)	Eye Dam. 1 ::	100	100	-
5-chloro-2-méthyl-2H-iso			Acute Tox. 2 (H310)	C>=0.6% Eye Irrit. 2 ::			
thiazol-3-one et			Acute Tox. 2 (H330)	0.06%<=C<0.6%			
2-méthyl-2H-isothiazol-3-			Skin Corr. 1C (H314)	Skin Corr. 1C ::			
one (3:1) [C(M)IT/MIT]			Eye Dam. 1 (H318)	C>=0.6%			
<0.0015 %			Skin Sens. 1A (H317)	Skin Irrit. 2 ::			
			Aquatic Acute 1 (H400)	0.06%<=C<0.6%			
			Aquatic Chronic 1 (H410)	Skin Sens. 1 ::			
				C>=0.0015%			

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP] - Notes

[B] - Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	CE n° (numéro	Numéro CAS	DL50 par voie	DL50 par voie	Inhalation,	Inhalation,	Inhalation,
	d'index UE)		orale mg/kg	cutanée mg/kg	CL50 - 4	CL50 - 4	CL50 - 4
					heures -	heures -	heures - gaz -
					poussières/br	vapeurs - mg/L	ppm
					ouillard - mg/L		
Silice	231-545-4	7631-86-9	-	-	-	-	-
Benzisothiazoline-3-one	220-120-9	2634-33-5	450	-	=0.21 mg/L (ATE	-	-
[BIT]	(613-088-00-6)				dust/mist)		
mélange de	611-341-5	55965-84-9	100	87.12	0.33	-	-
5-chloro-2-méthyl-2H-is							

BOSTIK AFX 110 HIGH GRIP

Date de révision 12-avr.-2024

Numéro de révision 2

Remplace la version : 31-janv.-2024 Numéro de révision 3

Nom chimique	CE n° (numéro	Numéro CAS	•	DL50 par voie		Inhalation,	Inhalation,
	d'index UE)		orale mg/kg	cutanée mg/kg	CL50 - 4	CL50 - 4	CL50 - 4
					heures -	heures -	heures - gaz -
					poussières/br	vapeurs - mg/L	ppm
					ouillard - mg/L		
othiazol-3-one et							
2-méthyl-2H-isothiazol-							
3-one (3:1) [C(M)IT/MIT]							

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

Nom chimique	Notes
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et	В
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] - 55965-84-9	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter

un médecin.

Contact oculaire Consulter un ophtalmologue.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions

allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne

jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

Effets de l'exposition Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance.

BOSTIK AFX 110 HIGH GRIP Date de révision 12-avr.-2024

Remplace la version: 31-janv.-2024 Numéro de révision 3

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Aucune information disponible. chimique

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection spéciaux et précautions pour les Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

pompiers

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

l'environnement

Précautions pour la protection de Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Mettre en place une ventilation adaptée. sans danger

Remarques générales en matière

d'hygiène

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protéger du gel. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour Conditions de conservation

animaux. Protéger contre le gel.

Température de stockage

recommandée

Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C. Ne pas congeler. Conserver

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

à des températures comprises entre 5 et 35 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Produit d'étanchéité.

BOSTIK AFX 110 HIGH GRIP

Remplace la version: 31-janv.-2024

Date de révision 12-avr.-2024 Numéro de révision 3

Mesures de gestion des risques

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

(RMM)

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Belgique	Luxembourg
Calcium (carbonate de)	-	TWA: 10 mg/m ³	-
1317-65-3			
Silice	TWA: 0.1 mg/m ³	-	-
7631-86-9	_		
Magnésium (carbonate de)	-	TWA: 10 mg/m ³	-
546-93-0			

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL)					
Benzisothiazoline-3-one [BIT] (26	34-33-5)				
Туре	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité		
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	6.81 mg/m³			
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.966 mg/kg pc/jour			

Dose dérivée sans effet (DNEL)					
Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2	634-33-5)				
Туре	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité		
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1.2 mg/m³			
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.345 mg/kg pc/jour			

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	4.03 μg/l
Eau de mer	0.403 μg/l
Usine de traitement des eaux usées	1.03 mg/l

BOSTIK AFX 110 HIGH GRIP Date de révision 12-avr.-2024

Remplace la version: 31-janv.-2024 Numéro de révision 3

Sédiments d'eau douce	49.9 μg/l
Sédiments marins	4.99 μg/l
Terrestre	3 mg/kg de masse sèche

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les

protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166

Porter des gants appropriés. Utilisation recommandée : Caoutchouc nitrile. Caoutchouc Protection des mains

butyle. Épaisseur des gants > 0.4 mm. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Les gants doivent être conformes à la

norme EN 374

Protection de la peau et du

corps

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté.

Vêtements de protection adaptés.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Protection respiratoire

Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

0 °C

État physique Solide Aspect Pâte Couleur Blanc

Odeur Caractéristique.

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Point de fusion / point de

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle 100 °C

d'ébullition

Inflammabilité

Aucune donnée disponible Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair non applicable

Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible

Température de décomposition

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique > 21 mm²/s

Viscosité dynamique Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité Miscible à l'eau.

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Pression de vapeur Densité relative Aucune donnée disponible Densité apparente Aucune donnée disponible

Densité ca. 1.61 g/cm³

Aucune donnée disponible Densité de vapeur

Caractéristiques des particules

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

@ 40 °C

BOSTIK AFX 110 HIGH GRIP

Date de révision 12-avr.-2024

Remplace la version : 31-janv.-2024 Numéro de révision 3

Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)Aucune information disponible **Teneur en COV**0 g/L

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e). mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

dangereuses

Conditions à éviter Protéger du gel. Ne pas congeler.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de

dangereux stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BCLP; Belgique - FR Page 7 / 13

BOSTIK AFX 110 HIGH GRIP

Remplace la version: 31-janv.-2024

Date de révision 12-avr.-2024 Numéro de révision 3

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) >2000 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) >2000 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz) >20000 ppm
ETAmél >5 mg/l

(inhalation-poussières/brouillar

d)

ETAmél (inhalation-vapeurs) >20 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Silice	=7900 mg/kg (Rattus)	> 5000 mg/kg (Oryctolagus	>2.2 mg/L (Rattus) 1 h
		cuniculus)	
Benzisothiazoline-3-one [BIT]	=450 mg/kg (ATE)	LD50 > 2000 mg/kg (Rattus)	-
mélange de	= 53 mg/kg (Rat)	LD50 = 87.12 mg/kg	= 0.33 mg/L (Rat) 4h
5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazo		(Oryctolagus cuniculus)	
I-3-one et			
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one			
(3:1) [C(M)IT/MIT]			

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut produire une réaction allergique.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BOSTIK AFX 110 HIGH GRIP

Remplace la version: 31-janv.-2024

Date de révision 12-avr.-2024

Numéro de révision 3

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long
	aquatiques		micro-organism			terme)
			es			
Silice	EC50: =440mg/L	LC50:	-	EC50:		
7631-86-9	(72h,	=5000mg/L (96h,		=7600mg/L (48h,		
	Pseudokirchneri	Brachydanio		Ceriodaphnia		
	ella subcapitata)	rerio)		dubia)		
Benzisothiazoline-3-one	EC50 3Hr	LC50 (96hr) 2.15	-	EC50(48hr) 2.94	1	1
[BIT]	13mg/l (activated	mg/l Cyprinodon		mg/l (Daphnia		
2634-33-5	sludge) (OECD	variegatus EPA		Magna) OECD		
	209)	540/9-85-006		202		
mélange de	EC50 (72h)	EC50 (96h) =	-	EC50 (48h) =0.1	100	100
5-chloro-2-méthyl-2H-is	=0.048 mg/L	0.22 mg/L		mg/L (Daphnia		
othiazol-3-one et		(Oncorhynchus		magna) (OECD		
2-méthyl-2H-isothiazol-	iella subcapitata)	mykiss) (OECD		202)		
3-one (3:1)	(OECD 201)	211)				
[C(M)IT/MIT]						
55965-84-9						

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Silice (7631-86-9)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
			Les méthodes de
			détermination de la
			biodégradabilité ne
			s'appliquent pas aux
			substances inorganiques

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] (55965-84-9)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301B :	28 jours	biodégradation	N'est pas facilement
Biodégradabilité facile : Essai de			biodégradable

BOSTIK AFX 110 HIGH GRIP

Date de révision 12-avr.-2024

Remplace la version : 31-janv.-2024 Numéro de révision 3

dégagement de CO2 (TG 301 B)		

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Benzisothiazoline-3-one [BIT]	0.7
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et	0.7
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT]	

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance(s) classée(s) PBT ou vPvB au-dessus du seuil

de déclaration.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Silice	La substance n'est pas PBT/vPvB
Benzisothiazoline-3-one [BIT]	La substance n'est pas PBT/vPvB
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT]	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales,

nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Catalogue européen des déchets 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Protéger contre le gel.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro

d'identification

14.2 Désignation officielle de

transport de l'ONU

non réglementé

BCLP; Belgique - FR

Page 10 / 13

BOSTIK AFX 110 HIGH GRIP Date de révision 12-avr.-2024

Remplace la version : 31-janv.-2024 Numéro de révision 3

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballagenon réglementé14.5 Dangers pournon applicable

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé

14.5 Polluant marin NP

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC non applicable

Transport aérien

(OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4Groupe d'emballagenon réglementé14.5Dangers pournon applicable

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH. Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

BOSTIK AFX 110 HIGH GRIP

Date de révision 12-avr.-2024 Remplace la version: 31-janv.-2024 Numéro de révision 3

Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

Contient un biocide : contient de la C(M)IT/MIT (3:1). Peut produire une réaction allergique

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

Polluants organiques persistants

non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

non applicable

Réglementations nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H330 - Mortel par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances

Note B: Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: International Air Transport Association

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

AGW Valeur limite d'exposition professionnelle **BGW** Valeur limite biologique

BCLP; Belgique - FR Page 12/13

BOSTIK AFX 110 HIGH GRIP

Remplace la version: 31-janv.-2024

Date de révision 12-avr.-2024

Numéro de révision 3

Plafond Valeur limite maximale Sk* Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 12-avr.-2024

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 2 3 8 11 12

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n°1272/2008 et règlement (CE) n°1907/2006 modifiés par le règlement (UE) n°2020/878

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

AFX110 HIGH GRIP

FIXATION IMMEDIATE

FICHE TECHNIQUE 03/11/2023

AVANTAGES

- Adhérence immédiate : 110 kg/m². Permet le maintien immédiat des éléments appliqués
- Fixation finale ultra résistante : jusqu'à 100 kg/cm²
- Effet ventouse
- Sans odeur
- Usage multi-supports, multi-matériaux.
- Peut être peint.
- Comble les irrégularités du support.
- Très faible émissions de COV, classement A+.





DESCRIPTION

Mastic acrylique de fixation hautes performances. Adhérence immédiate. Agencement et décoration.

DESTINATIONS

Utilisation intérieure. Au moins un des matériaux à assembler doit être poreux.

Fixation d'un grand nombre de matériaux de décoration et d'agencement, même bloqués tels que

- Bois: plinthes, tasseaux, baguettes, champs plats, panneaux, lambris
- PVC : goulottes électriques, panneaux lambris décoratifs
- Polystyrène : moulures, rosaces
- Métal : plaques et éléments décoratifs
- Supports admissibles : béton, ciment, bois et dérivés, brique, plaque de plâtre.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

O/ (I	ON WHO TENIOT I GOES TESTINI GOES		
>	Couleur	Blanc	
>	Densité	1.33	
>	Temps ouvert	10mn à 20°C et 50% d'humidité	
>	Prise définitive	Après 24h	
>	Cohésion finale	Env. 100 kg/cm²	

MISE EN OEUVRE

Préparation des supports :

Les supports doivent être sains, secs, propres, dépoussiérés, dégraissés, non friables et conformes au DTU et règles professionnelles en vigueur.

Sur supports base plâtre, une primérisation préalable est nécessaire.

Au moins un des matériaux à assembler doit être poreux.

Appliquer au pistolet manuel ou pneumatique, en cordons ou en plots selon les éléments à coller. Mettre en place immédiatement après encollage et appuyer fortement quelques secondes pour bien répartir la colle. Le maintien est immédiat.

Remarques diverses : attention peut altérer le tain de certains miroirs.

NETTOYAGE

Produit frais : à l'eau. Produit sec : par grattage.

CONSOMMATION

12 mètres de cordon en diamètre de 5 mm.

CONSERVATION

18 mois dans son emballage d'origine non ouvert, dans un local sec et dans une fourchette de températures allant de +5°C à +30°C.

CONDITIONNEMENT			
Code	Gencod	Format	РСВ
30613547	3549212466312	Cartouche 310ml	12



Les préconisations de mise en œuvre sont définies par rapport à des standards moyens d'utilisation. Elles sont à respecter impérativement mais ne dispensent pas d'essais préalables, notamment en cas de première utilisation et/ou de contraintes particulières du support, du chantier ou du milieu. Consulter nos